Calendrier scolaire 2022-2023

Le Conseil supérieur de l'éducation demande au ministère de revoir sa copie …

Le SNPTES s'était prononcé contre le projet d'arrêté fixant les dates des congés scolaires pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 au CSE (Conseil supérieur de l'éducation) du 30 Juin 2020, du fait des périodes de cours allant jusqu'à 11 semaines dans certaines zones, s'affranchissant de la santé des élèves, de leur équilibre et de leur réussite.

Au grand damne du SNPTES, le calendrier scolaire 2021-2022 a été publié au JO du 15 décembre 2020 sans aucune modification versus le projet initial : https://www.snptes.fr/index.php?lvl=notice_display&id=12631

Nous découvrons à l'occasion du CSE du 17 juin 2021 le nouveau projet de calendrier scolaire 2022-2023, qui a certes été modifié, mais malheureusement pas pour les bonnes raisons !

Les dates des congés d'hiver et de printemps, sans aucun changement, ont simplement été permutées entre la zone A et la zone C, pour une motivation des plus économico-touristique : la tenue des championnats du monde de Ski Alpin ...

Les périodes avec des amplitudes de 9 à 11 semaines de cours selon les zones géographiques sont toujours d'actualité. Elles seraient compensées par la coupure du pont de l'ascension …

Une fois encore, le SNPTES constate que le ministère, dont le but premier est d'éduquer les citoyens de demain, a parfois des préoccupations bien éloignées de sa mission initiale, pour faire le jeu (financier) d'officines privées au détriment de la santé des élèves et de la communauté éducative !

C'est donc une fois encore un rejet de ce projet de calendrier qui s'est exprimé au CSE du 17 juin, avec 7 voix POUR, 49 CONTRE dont celle du SNPTES, et 12 abstentions !

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 1er septembre 2022		
Toussaint	Samedi 22 octobre 2022 Lundi 7 novembre 2022		
Noël	Samedi 17 décembre 2022 Mardi 3 janvier 2023		
Hiver	Samedi 4 février 2023 Lundi 20 février 2023	Samedi 11 février 2023 Lundi 27 février 2023	Samedi 18 février 2023 Lundi 6 mars 2023
Printemps	Samedi 8 avril 2023 Lundi 24 avril 2023	Samedi 15 avril 2023 Mardi 2 mai 2023	Samedi 22 avril 2023 Mardi 9 mai 2023
Début des vacances d'été (*)	Samedi 8 juillet 2023		

(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session. Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.
Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Choisy-le-Roi, le 21 juin 2021

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 01 48 84 08 62
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : http//www.snptes.fr - Espace de discussions : http://forum.snptes.fr